



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, mardi 11 mai 2021

### **TOUS MOBILISÉS POUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 AUGMENTATION DES CAPACITÉS VACCINALES DANS LE CANTAL**

Depuis le début de la campagne de vaccination en France, 18 millions de personnes ont reçu au moins une injection (soit 27 % de la population totale et 34,5 % de la population majeure) et 7,9 millions d'entre eux sont totalement vaccinés.

Dans le Cantal, au 9 mai, 47 924 personnes ont reçu au moins 1 dose, soit 33,6 % de la population générale, et près de 75 % des personnes âgées de 75 ans et plus ont reçu au moins 1 dose (58,3 % des 75 ans et plus sont totalement vaccinés, et 35,7 % des 60 ans et plus).

16,7 % de la population du Cantal est totalement vaccinée (deux doses), soit 23 870 personnes.

Cette semaine du 10 mai, dans le cadre de la campagne de mobilisation nationale déployée aussi dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, tous les acteurs du département du Cantal sont mobilisés pour vacciner le maximum de personnes.

La préfecture du Cantal, la délégation départementale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que les collectivités territoriales, le service départemental d'incendie et de secours, les professionnels hospitaliers, les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens), les étudiants en santé, les vétérinaires, des acteurs privés, des personnels administratifs et à leurs côtés un très grand nombre de volontaires, sont engagés pour relever ce défi.

**Dans ce contexte, 2 500 doses supplémentaires sont disponibles, ce qui porte la capacité vaccinale du département à 9 500 doses cette semaine, réparties dans les quatre centres de vaccination avec des horaires d'ouverture élargis.**

#### **Contact presse**

Service presse ARS : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél. : 04.71.46.23.14 / 23.72 - [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

## LA LISTE DES PERSONNES ÉLIGIBLES S'ÉLARGIT

**Depuis jeudi 6 mai**, tous les jeunes **de 16 et 17 ans** souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 peuvent se faire vacciner dans un centre de vaccination.

**À compter de lundi 10 mai**, toutes les personnes de **50 ans et plus** pourront désormais se faire vacciner et ce, quel que soit leur état de santé (avec un vaccin ARN messager). Elles peuvent prendre rendez-vous dès aujourd'hui vendredi 7 mai.

**À compter de lundi 12 mai**, comme l'a annoncé le Président de la République, les rendez-vous qui n'auront pas trouvé preneur vingt-quatre heures avant seront ouverts à tous les adultes volontaires, sans condition. Ainsi toutes les personnes majeures pourront prendre rendez-vous la veille pour le lendemain à condition que des doses de vaccin soient disponibles et donc les rendez-vous non pris.

## SE VACCINER, C'EST SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS

L'enjeu de la vaccination c'est se protéger, protéger les plus fragiles, limiter les formes graves et donc à terme, sortir de cette épidémie, retrouver une vie sociale et des activités pour tous.

Aussi, toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées sont invitées à prendre rendez-vous dès à présent via [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou directement sur la plateforme de prise de rendez-vous choisie par les centres de vaccination (Doctolib ou par téléphone).

## SE VACCINER ET AUSSI SE FAIRE DÉPISTER

Alors que le rythme de la vaccination continue d'augmenter, le dépistage est aussi un moyen efficace de lutter contre la Covid-19 car en se sachant positif (et parfois en se découvrant positif), il est possible de prendre les mesures adéquates pour stopper les contaminations ou tout du moins les limiter fortement : isolement, port du masque en toute circonstance, lavage très fréquent des mains...

Dans le Cantal, pour compléter les possibilités de dépistage, [un bus de dépistage Covid-19](#), propose des dépistages pour les personnes les plus éloignées des centres, comme à [Saint Martin Valmeroux \(12 mai en matinée\)](#), et [Saint Cernin \(12 mai après-midi\)](#). Les communes où stationnera le bus ont été avisées par le laboratoire et les maires des communes à proximité par la préfecture.

Tous les lieux de dépistage sont répertoriés également sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) avec une carte interactive.

**La préfecture du Cantal et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes saluent l'engagement de tous les acteurs qui sont mobilisés aux côtés de l'État et sans qui toutes ces vaccinations et ces dépistages ne pourraient avoir lieu.**

### Contact presse

Service presse ARS : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél. : 04.71.46.23.14 / 23.72 - [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)